

4.3.4 Homologation NATIONALE : compétition « PROMOTION FEDERALE » (PF)

(Nouveau format, les propositions d'évolution peuvent être faites directement à la commission sportive ski nautique : ffsnw.csnsn@gmail.fr).

L'objectif de ce nouveau format est de faciliter l'organisation de compétitions au niveau local et la formation terrain des nouveaux officiels nationaux.

4.3.4.1 Organisation

L'organisation des compétitions nationales est simplifiée :

- Pas de droit d'inscription au calendrier fédéral
- Limite d'inscription de la compétition au calendrier fédéral 15 jours avant le début de la compétition (cf règle 3.1)
- Obtention du code compétition sous 15 jours
- Organisation du jury simplifiée (cf § 4.2)
- Utilisation d'un bateau avec un speed control recommandée (Perfect Pass ou Zéro Off)

Les organisateurs de compétitions nationales doivent limiter les frais d'inscription afin de permettre à un maximum de skieurs de participer à cet évènement.

4.3.4.2 Homologation

Afin de faciliter l'organisation de la compétition, une seule homologation du site par un « homologateur national » à minima, doit être réalisée une fois dans la saison et avant l'évènement. L'homologation est donc valable pour toute la saison sous réserve que les conditions du plan d'eau n'ont pas évolué.

Cependant pour l'organisation de compétitions 3D, une homologation pour le saut reste obligatoire pour la mise en place du système de mesure à chaque compétition.

4.3.4.3 Résultats (2019)

Les performances des skieurs sont intégrées à une « Standing list nationale » (classement sur la meilleure performance) *dans la limite des performances de l'homologation Normale (N) sur la standing list FFSNW. Si des meilleures performances sont réalisées (dans une catégorie) (cf § 4.3.3 b), elles ne pourront pas être homologuées.*

4.3.4.4 Composition du Jury / Officiels / Cumuls de fonction

Slalom	Jugement <ul style="list-style-type: none">- Vidéo non obligatoire (pas de réclamation possible en cas d'absence de vidéo)- Jugement des portes par le juge à bord- 1 porte manquée n'est pas éliminatoire si le passage suivant est complet – dans le cas contraire le skieur sera crédité de 0 à la vitesse où la porte a été manquée.- Passage de la porte de sortie obligatoire
Figures	Chronométrage électronique ou manuel (chronomètre + sifflet) Timer : juge en formation minimum
Saut	Système de mesure électronique ou avec tables de visée

- Les juges en formation doivent remplir et renvoyer le bulletin (annexe B) après chaque compétition à l'e-mail suivant : ffsnw.csnsn@gmail.fr
- Cumuls de fonctions autorisés sur la compétition :
 - o Chef juge + juge + calcul
 - o Pilote + juge (dans une série différente)
 - o Juge + calcul

4.3.4.5 Pilotes :

- Pour piloter lors de la compétition, il existe deux solutions :
 - 1/ Être recommandé par la commission Formation : faire un stage pratique sur un weekend qui donne accès aux hélices afin de valider l'aptitude à piloter une compétition PF sous la tutelle d'un pilote national minimum, reconnu par la commission formation de la FFSNW à partir de 16 ans.
 - 2/ Être recommandé par l'organisateur sous la tutelle du « pilote officiel » du jury de la compétition.
- Pour la validation du « pilote national » il faut piloter au moins deux compétitions PF et valider l'examen de pilote national lors d'une compétition RC et/ou RL. (L'examen est sous la responsabilité de la commission sportive ski nautique et se déroule en dehors de la compétition officielle, lors d'une manche non homologuée).

4.3.4.6 Calcul :

- Utiliser le logiciel actuel Waterski Scoring. A télécharger sous : <http://www.waterski-sofwares.com/> (Login et mot de passe à demander à la commission sportive ski nautique – ffsnw.csnsn@gmail.com).
- Le « Calcul » de la compétition peut former un autre « calcul » durant la compétition et fonctionner en binôme.

4.3.4.7 Homologateur :

- Un homologateur national vérifie et valide les installations du site une seule fois pour la saison avant la compétition (à l'exception de la discipline du saut qui doit être faite à chaque épreuve). Cette homologation sera valable pour toute l'année et uniquement pour ce type de compétition.

4.3.4.8 Figures :

- Juger à partir de la vidéo du bateau, en direct ou après l'épreuve (afin de former les futurs juges à partir de la vidéo du bateau).
- Calcul des points au fur et à mesure si possible – cela permet de découvrir la fonction de « Calcul ».
- Conserver les images vidéo sur un support informatique à disposition de la commission formation durant la saison (les images pourront être utilisées pour la formation des officiels).
- Utiliser un juge en formation pour le chronomètre des 20 secondes (sous la responsabilité du chef juge).

4.3.4.9 Saut :

- Le passage du bateau est contrôlé par le juge à bord.

4.3.4.10 Résultats des compétitions :

- Le dossier de la compétition (résultats .html, fichier de scoring, .hom) est publié sur le site internet <http://www.iwwfed-ea.org/>
- Un classement national (sur la meilleure performance), dans les quatre disciplines, sera mis en ligne sur le site FFSNW suite aux résultats des compétitions nationales.